

FAQ - Questions fréquentes

Pour que Versoix et toute la région fassent leur cinéma !

Q : Pourquoi doit-on développer l'attractivité de Versoix ?

R : Versoix est maintenant une ville, de près de 13'000 habitants, à vocation de pôle d'agglomérations entre Genève et Nyon. Ce pôle s'inscrit de toute évidence dans le large potentiel régional.

Q : Que représentent en terme d'habitants la ville de Versoix et sa région ?

R : Un bassin de population de 25'000 habitants uniquement avec les communes voisines et un bassin de population de 45'000 habitants entre le Grand-Saconnex et Nyon (non compris). De plus, la population toute de cette région a une forte proportion de jeunes (moins de 20 ans) autour de 29%*, nettement plus élevée que la moyenne cantonale (21,9%) et que celle de la Ville de Genève (17,9%) (*statistique 2006, tendance : en augmentation). Offrir sur place à la jeunesse des distractions est une forme de prévention.

Q : Pourquoi un tel projet est-il proposé aujourd'hui ?

R : Avec le projet Versoix Centre Ville, notre ville a l'occasion d'aménager son « cœur ». Il faut le penser pour les décennies à venir. Elle se doit de proposer aussi des lieux de vie et de rencontre pour ses habitants et pour ceux qui y travaillent.

Q : Que va apporter le projet VRAC de plus à l'aménagement de Versoix Centre Ville ?

R : Une activité-culturelle-phare, fédératrice pour l'ensemble de la région contribuera au concept de développement durable et à la mixité entre commerces, habitations et loisirs. De plus, deux salles (cinéma / conférences) d'environ 180 et 80 places viendront compléter les équipements de la Ville de Versoix qui ne dispose, en matière de spectacle, que d'une salle polyvalente (500 places) peu utilisable) et des Caves (100 places). Cela contribuera à renforcer l'image de Versoix, socialement et économiquement.

Q : Pourquoi le cinéma est-il le pivot central de votre projet ?

R : Le cinéma a un effet « rassembleur », il s'adresse sans distinction à toutes les catégories d'âges et à toutes les catégories sociales. Et puis il y a une tradition cinématographique à Versoix : Le Mignon qui a fermé ses portes dans les années 70 et CinéVersoix qui fonctionne depuis plus de 30 ans avec une programmation de grande qualité.

Q : Les compétences pour l'exploitation d'un cinéma sont-elles difficiles à trouver ?

R : Versoix a la chance de disposer d'une équipe compétente qui s'investit depuis 8 ans dans ce projet et, pour certains, depuis 20 ans dans CinéVersoix ! Pourquoi ne pas en profiter ? En outre, les relations avec les cinémas indépendants genevois et plusieurs festivals de cinéma sont déjà bien établies.

Q : Pourquoi le cinéma plutôt que d'autres activités culturelles ?

R : Contrairement à d'autres activités culturelles, sportives, ou sociales, le cinéma peut fonctionner sans subvention communale annuelle.

Q : Un cinéma est-il rentable à Versoix ?

R : On compte en Suisse une salle de cinéma pour 10'000 habitants. En Suisse romande, la statistique fédérale donne 2,7 entrées au cinéma par habitant et par année, soit environ 67'000 entrées uniquement pour Versoix et ses voisins directs. De plus, il existe un réel créneau, une place favorable, pour un cinéma indépendant entre Balexert et Nyon. La proximité de stationnements et de transports publics sera assurément une condition de succès pour la fréquentation d'un cinéma.

Q : Quels investissements faut-il prévoir pour équiper un cinéma ?

R : Les coûts d'équipements sont relativement modestes (environ 1 million pour deux salles de cinéma). Ce montant ne représente qu'environ une fois et demi le chiffre d'affaire annuel du cinéma. Deux salles de cinéma est la condition minimale permettant un équilibre financier du budget de fonctionnement.

Q : Comment financer ces deux salles de cinéma ?

R : L'équipement sera financé par la Coopérative à créer (parts sociales, sponsors, Loterie Romande, Fondation Wilsdorf, parrainages etc.)